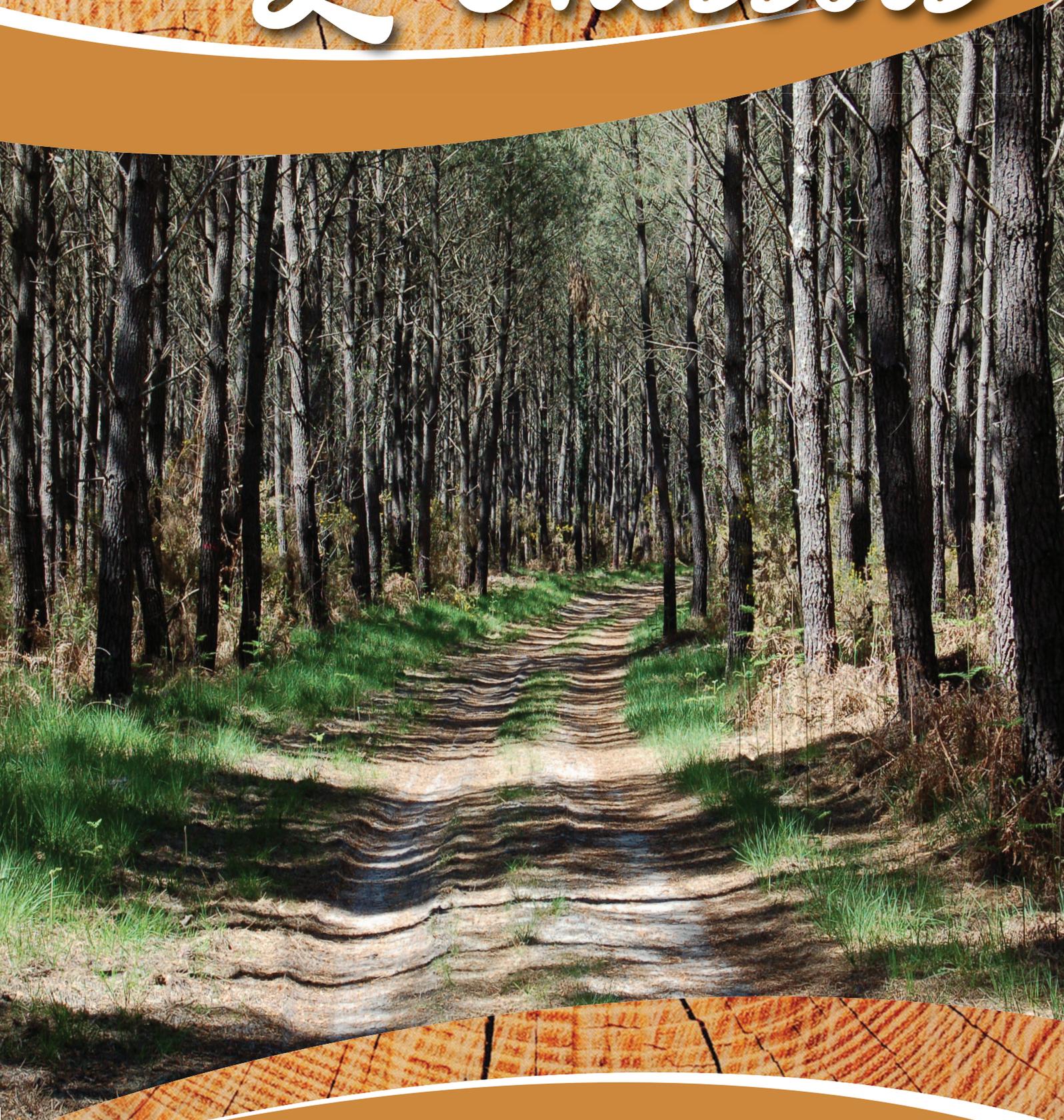


BULLETIN MUNICIPAL

L'Onessois



Edition Juillet 2022

Page 3
ÉDITO

Page 4
AGENDA

Page 5 à 7
LE BUDGET

Page 8 à 19
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

- . Commission Communication
Présentation du nouveau logo communal
Mémoires d'Onesse
- . Commission Développement Economique - Tourisme
Gîte Compostelle
- . Commission Petite Enfance - Education - Jeunesse
Centre de loisirs
Rentrée scolaire
Cantine à 1 euro
- . Commission RH
Présentation du service administratif
- . Commission Voirie – Assainissement – Réseau
Réalizations diverses
La fibre (suite)
- . Commission Forêt - Chemins - Cours d'eau
Coupes et rénovation des chemins
- . Commission Vie sociale
Actualités et CCAS
Transport vers l'océan – Les estivales

Page 20
L'HUMEUR DE L'ONESSAIS

Page 21
PARLONS-EN...
Agence Postale Communale

LA PAROLE DE L'OPPOSITION ONESSE 20.26

Page 22
BON À SAVOIR
La protection des données personnelles

Page 23
ETAT CIVIL



› Édito



Depuis la parution du dernier bulletin municipal, les animations ont repris, notamment les fêtes du village durant le week-end de Pentecôte, préparées par le dynamique comité des fêtes que je félicite pour son investissement et la qualité du programme proposé.

À cette occasion je veux remercier les agents qui ont œuvré avant, pendant et après les 4 jours de festivités pour permettre aux Onessois de maintenir le village en bon état, à savoir : Pascale, Eva, Frédéric, Laurent et Nicolas.

Il y a eu également les 50 ans du Judo Club Onessois, le retour du tournoi de la Raquette Onessoise Club ; place maintenant au marché des producteurs début août.

Autre évènement important, en matière d'urbanisme le PLUiH est maintenant le seul règlement applicable depuis mars, l'aboutissement de ce document, commencé il y a plusieurs années par les élus précédents de l'ensemble des communes de la communauté des communes du Pays Morcenais, facilite grandement le travail des élus et agents.

Début mai, j'ai animé une réunion publique de présentation du projet d'aménagement du bourg, une belle assistance motivée et participative s'est déplacée au foyer municipal, ce que je trouve très encourageant pour vous rencontrer régulièrement afin de vous présenter notre travail et expliquer nos choix.

Parmi nos points d'amélioration, la communication en est un important ; la commission en charge a pour mission de faire évoluer nos différents supports internes dès la fin de l'été. Si les procès-verbaux de conseils municipaux affichés sont naturellement fidèles à la réalité des décisions des élus, la qualité des comptes rendus dans le quotidien régional n'est pas aussi fidèle et peut interroger les lecteurs, je tenais à vous préciser qu'il s'agit de la liberté d'expression de la presse et que je n'ai pas ou peu de moyen d'agir.

Nous sommes en pleines vacances scolaires, période de congés pour bon nombre d'entre nous, élus, agents, néanmoins nous profitons de ces semaines pour accueillir huit jeunes Onessois qui durant les mois de juillet et août vont entretenir et embellir leur village, cette action menée pour la troisième année est un réel succès et nous en sommes fiers.

Des entreprises travailleront également durant les semaines de fermeture des écoles et du centre de loisirs pour poursuivre la remise en état de notre patrimoine bâti dans les bâtiments scolaires et périscolaire.

Au fil des pages qui suivent, vous retrouverez donc les rubriques auxquelles vous êtes maintenant habitués qui vous détailleront les différentes avancées des projets, des engagements financiers ou d'autres brèves.

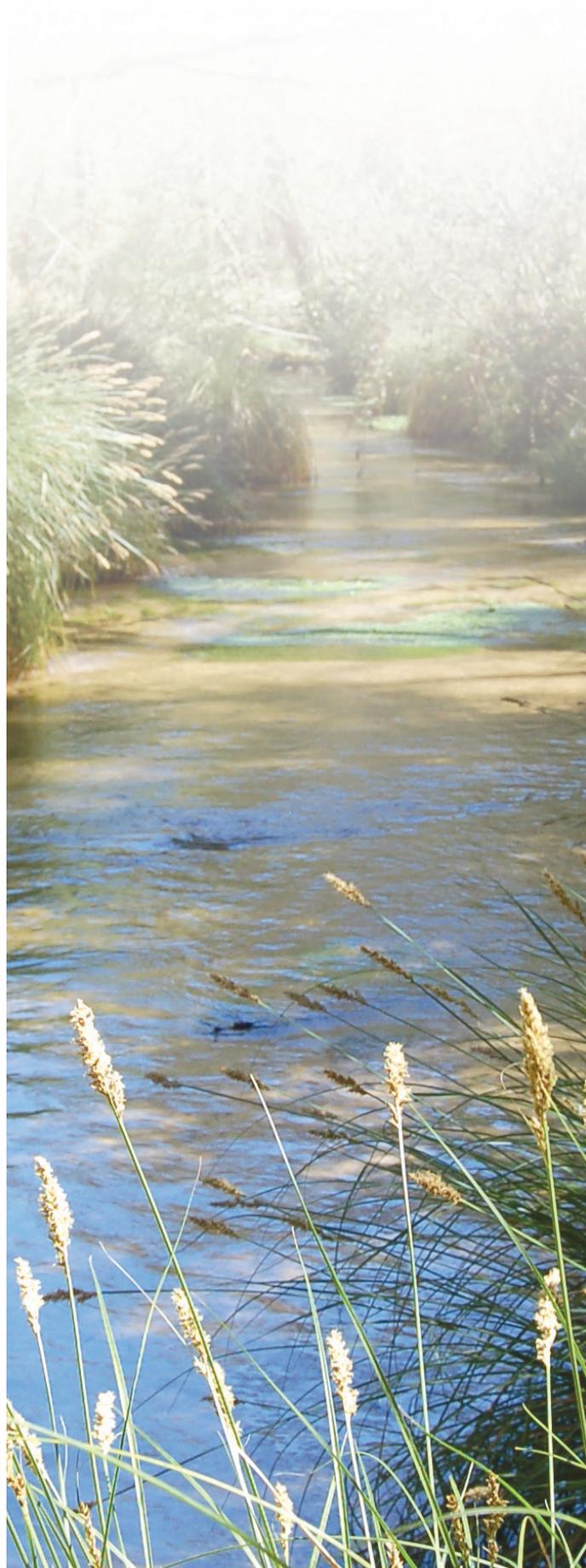
Passez de bonnes vacances.

Cordialement,
Frédéric Pradère

> Agenda

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- Samedi 16 juillet
Soirée théâtrale « Le grand Jacques »
FOEP
- Jeudi 04 août
Marché des producteurs
Commune / Amicale joueurs ELO
- Samedi 10 septembre
Forum des Associations
- Samedi 17 septembre
Journées Européennes du Patrimoine
Agriculture et paysage en Haute-Lande
- Samedi 1^{er} octobre
Soirée gasconne
Aiga Viva
- Dimanche 15 octobre
Fête de la bière
Comité des Fêtes
- Vendredi 21 octobre
Rencontre en Grande Lande
La Ligue de l'enseignement
- Samedi 12 novembre
Chut on Raconte
FOEP
- 03 décembre
Téléthon
Amicale des pompiers / Associations
- 10 décembre
Marché de Noël
Commune / OLAPE



COMMISSION FINANCES

RESULTATS BUDGET 2021

Le bilan du compte administratif du budget de la commune fait ressortir un résultat en excédent de 1 367 269 € (*cumul fonctionnement + investissement*).

Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées soit +1,26 % par rapport à 2019 (*2020 année covid n'étant pas représentative en raison de l'arrêt de l'activité*).

Les recettes sont stables malgré quelques inquiétudes en raison du manque de visibilité de certaines dotations de l'état.

Ces résultats permettent d'engager les projets présentés dans le budget 2022.

TAUX D'IMPOSITION 2022

Le conseil a décidé de garder les taux communaux inchangés soit :

Taxe foncière sur le bâti = 27,30 %

Taxe foncière sur le non-bâti = 29,88 %

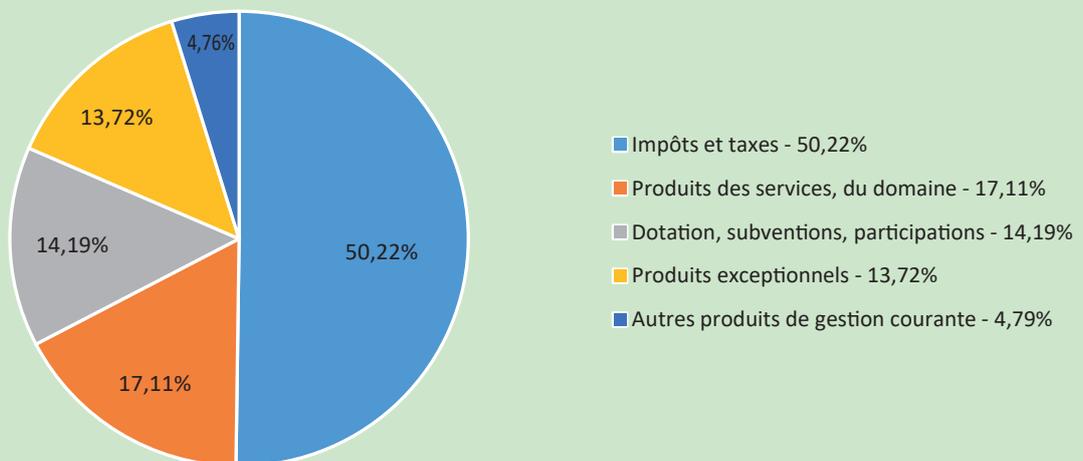
BUDGET PREVISIONNEL 2022

Vous trouvez ci-dessous les grandes lignes du budget 2022 en fonctionnement et investissement.

Budget de fonctionnement :

Total recettes : 2 372 766,60 € (<i>2 252 610 € réalisé en 2021</i>)	
dont excédent de fonctionnement reporté	1 048 941,60 €
recettes réelles	1 318 825,00 €
recettes d'ordre	5 000,00 €

Recettes réelles de fonctionnement

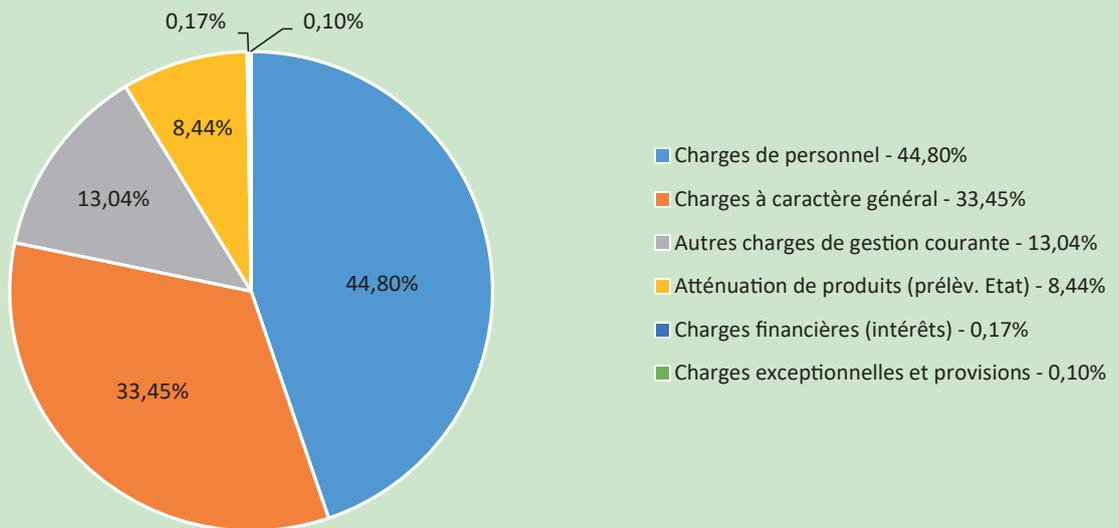


Total dépenses : 2 372 766,60 €

dont dépenses réelles 946 646,00 € (budget 2021 = 923 250 €)

dépenses d'ordre 1 426 120,60 € en virement à la section investissement.

Dépenses réelles de fonctionnement



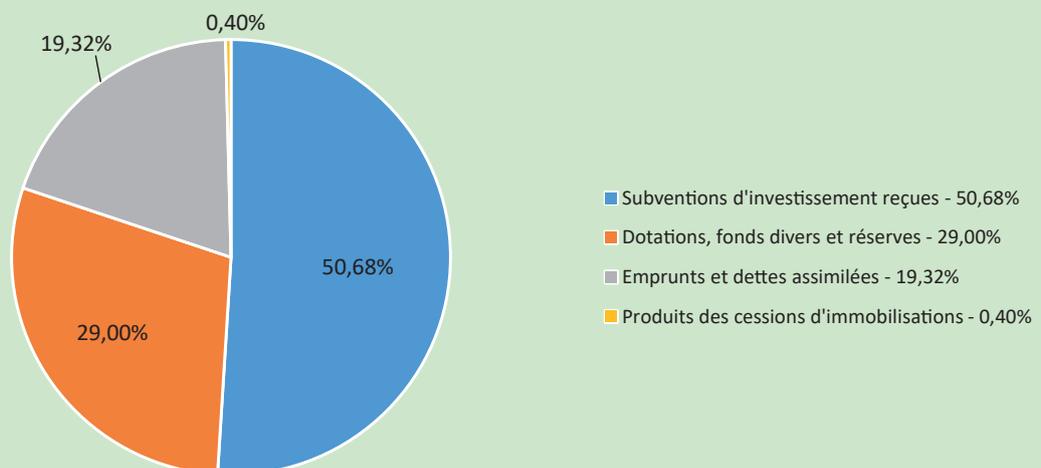
Budget d'investissement :

Total recettes : 2 691 079,42 €

dont recettes réelles 1 264 958,82 €

recettes d'ordre 1 426 120,60 € report de la section fonctionnement

Recettes réelles d'investissement



Total dépenses : 2 691 079,42 €

dont dépenses réelles 2 686 079,42 €
 dépenses d'ordre 5 000,00 €

Les prévisions du programme d'investissement sont de 2 120 165€ (*réserve 565 914 €*)
dont 346 640€ de reports 2021 liés à des délais de réalisation.

Le montant budgété des aides s'élève à 851 344 €.

L'engagement financier réel est donc de 1 266 428 €.

Les principaux programmes d'investissement 2022 sont :

- fin des travaux de la maison d'assistantes maternelle
- rénovation de l'auberge Caule
- aménagement du bourg phase 1 -Route de Lestajaou et rue des écoles
- aménagement de l'agence postale
- aménagement des quais de résine
- enfouissement réseaux de la rue Las yaougues
- travaux cantine et école maternelle (*peinture/climatisation/clôtures*)
- reboisement de la parcelle Branelongue 1

Dette

Un prêt de 250 000€ est contracté pour financer partiellement les travaux de l'auberge.

Le montant des annuités est de 20 049 € pour une durée de 14 ans.

Le montant de l'endettement reste à un niveau faible par rapport aux capacités financières de la commune.

COMMISSION COMMUNICATION

Présentation du nouveau logo communal



Voici les principaux monuments retenus caractérisant Onesse-Laharie pour les recherches du nouveau logo.
L'église étant un monument religieux, elle ne peut pas être utilisée pour la nouvelle charte graphique.

Ancienne version
La version précédente était basée sur une représentation graphique des arches.



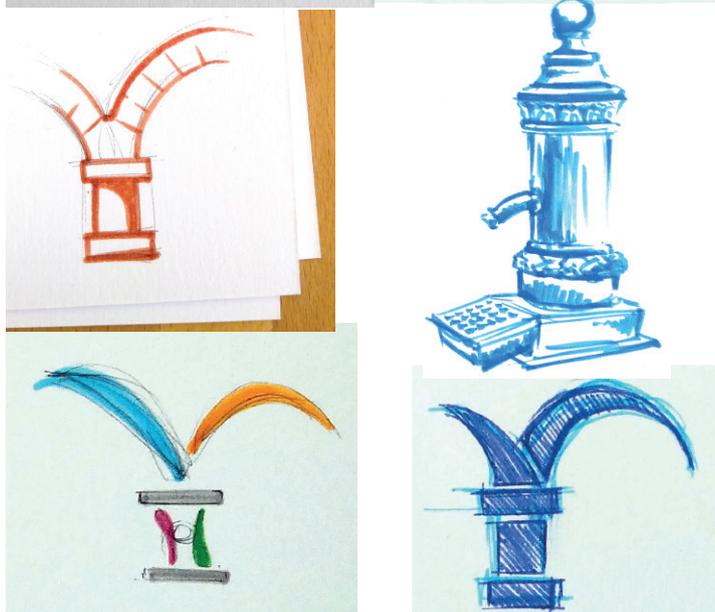
Dans toutes les recherches proposées, il était important pour moi que l'on retrouve sous divers styles, graphiques ou différents traits, ces arcades et cette fontaine que tout(e) Onessois(e) connaît et qui symbolisent notre bourg !

C'est un style jeune et contemporain qui a (presque) fait l'unanimité au sein des élus.



La forme de base est une partie d'arche, avec son pied massif, droit, qui donne une stabilité aux deux arcs représentant le début des voûtes de l'arche. Un des arcs est plus allongé pour rappeler l'image de la fontaine. On le distingue grâce à une virgule qui laisse penser à un début de départ d'eau.

Ces deux voûtes sont traitées avec un trait graphique plus manuscrit, plus manuel, pour amener, à l'inverse du pied, un côté fluide, élégant, dynamique. Pour les plus artistes d'entre vous, vous y verrez une partie du chapeau d'arlequin (*logo de notre dynamique comité des fêtes*), cette vision peut apparaître un peu tard un soir de Pentecôte !!!



Concernant le choix des couleurs, nous retrouvons un gris sobre, classe, pour accentuer la stabilité de ce pied. Deux arcs bleus pour rappeler un jet de fontaine avec deux éclats verts pour ne pas oublier le vert de nos forêts. Quant à l'orange, il apporte de la chaleur, de la vitamine, du dynamisme.

Pour la partie typographie, on est sur un texte assez imposant, strict, droit, écriture bâton, pour amener avant tout du sérieux et accentuer la stabilité du logo.

Le trait d'union est représenté par « Département des Landes », ce qui permet d'avoir le texte sur 3 lignes afin d'avoir un logo plus court et plus homogène.

Le choix d'un noir profond sert à optimiser sa lecture peu importe la grosseur ou la qualité d'impression.

Jérémy Lasserre, infographiste

Nuancier

Orange trafic	C : 0 / M : 66 / J : 100 / N : 10
Vert outremer	C : 46 / M : 15 / J : 96 / N : 2
Bleu turquoise	C : 67 / M : 20 / J : 29 / N : 3
Gris perle	C : 0 / M : 0 / J : 0 / N : 30
Noir	C : 0 / M : 0 / J : 0 / N : 100

Version nomochrome



COMMISSION COMMUNICATION

Mémoires d'Onesse

"Verba volant, scripta manent"

est une expression latine attribuée à Horace, en français :

"Les paroles s'envolent, les écrits restent".

Après avoir recherché des informations Onessoises ou "Lahariennes ?" et été confronté à la difficulté de les structurer, avec certainement beaucoup de choses déformées, embellies ou perdues du fait que nos anciens nous ont quittés, il est apparu qu'écrire des articles courts sur des faits de la vie courante à Onesse-Laharie au siècle passé serait un témoignage utile ou ludique pour tous les Onessois, anciens ou nouveaux, et nos descendants.

Les sujets ne manquent pas et à l'occasion de ces petits articles, les Onessois peuvent venir apporter leur page de vie, leurs témoignages, "leurs mémoires" pour tous, pour nos successeurs, pour notre patrimoine.



Tout cela pour créer :

"LES MEMOIRES D'ONESSE-LAHARIE"

~*~*~*~*~*~*

Appel aux Onessois/es

Des sujets très divers ont été identifiés, documentés et préparés. Ils sont nombreux : histoire, économie, commerce, artisanat, agro-sylviculture, culture, traditions et us locaux, école, religion, chasse, pêche et milieu aquatique, Onessois/es caractéristiques, sinistres, transports, architecture...etc... tout ce qui a pu marquer Onesse-Laharie à un moment donné.

Certains sujets sont de nature départementale, régionale ou nationale ; il est intéressant sur le plan local de voir comment ils ont été abordés et vécus.

Les mémoires d'Onesse sont imaginées aussi comme une affaire de tous.

Si vous souhaitez apporter les vôtres, elles seront bienvenues.

Adressez-vous aux équipes rédactionnelles, qui se chargeront des écrits et de la mise en forme des articles, à moins que vous ne vous sentiez l'âme d'un écrivain. Deux personnes commencent à constituer un comité de lecture, 2 ou 3 autres lecteurs supplémentaires seraient bienvenues pour valider, corriger, rendre agréable à lire et harmoniser les différentes publications qui seront faites.

GL juin 2022

Pour apporter vos mémoires ou postuler pour le comité de lecture ou pour voir comment l'information sera diffusée :

- un courriel : memoiresonesse@gmail.com
- un téléphone : 06 12 64 60 59
- un coffre pour les contacts : en mairie
- un site web : <https://memoiresonesse.wixsite.com/my-site>



COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - TOURISME

Le gîte pèlerin communal a ouvert ses portes !

Le gîte Saint-Jacques-de-Compostelle, situé au cœur du village, en face de l'épicerie, était fermé depuis de nombreuses années, et notre commune, enregistrée comme village étape n'avait plus la capacité d'accueillir les pèlerins correctement. Les marcheurs qui empruntaient le chemin de Compostelle ne pouvaient compter que sur une poignée d'Onessois dévoués pour les héberger.

La création de cette halte pèlerine a réjoui la municipalité. Après quelques travaux de rafraîchissement, elle a pu offrir un hébergement simple mais confortable aux randonneurs et respecter ainsi les volontés de Mme Daigne concernant le legs du gîte à la commune. Le village avait besoin d'un accueil jacquaire officiel dans un lieu qui soit identifié. D'une capacité de 6 lits, il est équipé d'une cuisine, d'une douche chaude et d'un sanitaire. Il restera ouvert jusqu'en octobre et le tarif à la nuitée est de 6€.

Depuis son ouverture en avril dernier, le gîte est occupé chaque semaine et les nombreux visiteurs semblent ravis de cette pause. La position stratégique d'Onesse-Laharie sur la Via Turonensis (*voie de Tours*) des chemins de Compostelle en fait une halte très appréciée des marcheurs. Les quatre voies, décrites dès le XIIe siècle, sont dites historiques. Depuis 1987, elles sont classées Premier Itinéraire Culturel Européen et sont inscrites au Patrimoine Mondial par l'Unesco depuis 1998. La voie de Tours ou de Paris, se distingue par son terrain peu accidenté, et il peut se pratiquer aisément à vélo. De Tours, il faut marcher environ 62 jours avant d'atteindre Santiago de Compostelle.

Après une nuit de repos bien mérité, un petit coup de tampon sur la crédencial (*passport du pèlerin*) et les pèlerins peuvent reprendre leur bâton et poursuivre leur route !

Buen Camino !



COMMISSION PETITE ENFANCE - EDUCATION - JEUNESSE



L'été 2022 au centre de loisirs

Un été tout en douceur a été annoncé au centre de loisirs, du 11 au 29 Juillet. Après des vacances de printemps qui se sont déroulées au rythme des fleurs et des lapins de Pâques, celles de juillet étaient sous le signe des animaux terrestres et aquatiques.

L'équipe d'animation a proposé dès la première semaine, des ateliers autour des animaux de la ferme avec bricolage, jeux, atelier culinaire et une sortie à la Ferme de Pouillon le mercredi 13 juillet. Ce dynamisme s'est prolongé les deux dernières semaines sur un thème plus aquatique. Le mercredi 20 juillet, les enfants sont partis à Aquatic'Landes à Labenne pour une journée pleine de sensations et de pataugeages. Le reste de la semaine a été organisé autour de jeux, d'expériences autour de l'eau, sans oublier un atelier culinaire rafraichissant.

Un remerciement tout particulier à l'association de la pêche qui a organisé pour les enfants du centre de loisirs, un lâché de truite exceptionnel le mercredi 27 juillet au ruisseau, suivi d'un pique-nique façon auberge espagnole avec les licenciés et les animatrices. Chaque enfant a pu repartir avec son trésor pour son plus grand bonheur... peut-être pas celui des parents !!!

Toute l'équipe remercie également la communauté des communes du pays morcenais pour la mise à disposition pendant 2 semaines du toboggan gonflable qui a fait pétiller les yeux des petits comme des grands !

Nous vous retrouvons pour de nouvelles aventures du 22 au 26 août avec des animations et activités toutes aussi ludiques et enrichissantes que de coutume !!

COMMISSION PETITE ENFANCE - EDUCATION - JEUNESSE

Rentrée scolaire 2022

Les effectifs de nos écoles sont en hausse.

A l'école maternelle, 28 élèves, dont 10 Petites Sections, seront accueillis à la rentrée.

Les parents de 8 enfants nés sur le 1er semestre 2020, ont pré inscrit leurs petits afin de répondre à une attente de scolarisation dès septembre 2022 ou janvier 2023.

Une demande de la municipalité a été faite auprès de l'Inspection Académique pour l'ouverture d'une seconde classe afin de les accueillir, tout en sachant que cette tranche d'âge n'est pas comptabilisée dans les effectifs auprès de l'Education Nationale.

Dans l'attente d'une réponse favorable espérée fin août, le fonctionnement restera le même, à savoir : une enseignante aidée par 2 ATSEM et une AVS.

L'effectif de l'école élémentaire sera quant à lui de 51 élèves répartis de la façon suivante :
CP – CE1 : 26 élèves ; CE2 – CM1 – CM2 : 25 élèves.

Le personnel communal sera en adéquation avec ces effectifs, notamment sur les temps d'accueil périscolaire.



Cantine à 1€

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'Etat soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre à tous les enfants de manger équilibré au moins une fois par jour, pour 1€ maximum. Une aide financière est accordée aux communes rurales défavorisées de moins de 10000 habitants, qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.

Lors du conseil municipal du 13 mai 2022, la municipalité a fixé cette tarification sociale à 3 tranches selon le quotient familial à partir du 1er septembre 2022 et de la maintenir pour les repas pris au centre de loisirs, sans aide gouvernementale. Une convention signée avec l'Etat validera ce dispositif pour une durée de 3 ans. Cette décision, permettra une économie annuelle conséquente pour les familles concernées.

Les 3 tranches bénéficiant de la tarification sociale sont :

- Tarif à 0.90€ le repas si le quotient familial est inférieur ou égal à 1300.
- Tarif à 1€ le repas si le quotient familial est supérieur à 1300 et inférieur ou égal à 2500.
- Tarif à 2.40€ le repas si le quotient familial est supérieur à 2500.

Les familles devront fournir l'attestation du quotient familial et communiquer tout changement de situation au secrétariat de la mairie.



COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Service administratif

Le secrétariat de la commune d'Onesse-Laharie est un service central pour notre collectivité, nos deux agents communaux assurent l'accueil des extérieurs du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00.

En plus d'assurer cet accueil, nos deux secrétaires remplissent chaque jour un bon nombre de missions :

- Gestion de l'Etat Civil (*tous les actes et les demandes d'actes, renseignements sur les cartes d'identité et passeports, saisie des nouvelles inscriptions sur les listes électorales*),
de l'urbanisme (*dépôts de permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme*),
des affaires sociales (*demandes d'aides sociales diverses : APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie, ASH : Aide Sociales à l'Hébergement, AC : Allocation Compensatrice*),
de la voirie (*arrêtés de circulation, permissions de voirie*).
- Gestion du courrier entrant, comptabilité avec le paiement des factures, suivi des marchés, encaissement des recettes, suivi de l'exécution du budget.
- Toute une partie ressources humaines (*paye, contrats, suivi des carrières*).
- Enfin l'organisation des élections, le secrétariat du conseil municipal, et le suivi administratif des projets communaux.

Aujourd'hui, la régie des photocopies est un service qui n'existe plus au sein du service secrétariat d'Onesse-Laharie. Les formalités administratives sont assurées par le bus France Services de la CCPM présents tous les vendredis après-midi sur la place du village.



COMMISSION VOIRIE – ASSAINISSEMENT – RÉSEAU

Réalisations diverses

VOIRIE

La réunion publique du 05 Mai a permis de présenter l'étude globale d'aménagement du bourg (*liaisons douces et circulation sécurisée*).

Le nombre important de personnes présentes prouve l'intérêt et le besoin d'un tel projet.

La phase 1 qui concerne la route de Lestatjaou (*entrée bourg*) et la rue des Ecoles sera mise en œuvre cet automne.

Les autres phases présentées dans l'étude seront systématiquement étudiées (*comme la phase 1*) en toute transparence pour parvenir au meilleur résultat.

ASSAINISSEMENT

Point des travaux de la station d'épuration :

La conduite de refoulement (*zone station actuelle à nouvelle station*) est terminée.

Le génie civil des différents bassins avance dans le respect des plannings.

EAU

Si vous êtes confrontés à des problèmes d'eau trouble, la procédure est d'appeler immédiatement le service astreinte du sydec.

Numéros : 05.58.73.80.35 ou 05.58.512.512

Ce service fonctionne week-ends compris et intervient rapidement.

Vous pouvez informer la mairie afin que l'on ait une trace des interventions.

RESEAUX

L'enfouissement du réseau rue Las Yaougues est validé en investissement.

L'envolée des prix de l'énergie incite à réaliser des économies en particulier sur l'éclairage public.

Plusieurs options sont à l'étude.

La fibre arrive, suite...

L'étape de construction est en passe de se terminer, des raccordements, également nommés prises, ont déjà été livrés à PIXL, et sont en phase de contrôle qualité. Pour mémoire, PIXL est le nom commercial de l'entreprise Altitude 40, en charge de la construction et de l'exploitation de ce réseau.

Une fois validés, ces raccordements seront déclarés aux opérateurs commerciaux (*Orange, Free, Bouygues, SFR, Ozone...*) et ceux-ci auront 3 mois pour raccorder leur réseau aux équipements déployés dans la commune.

Ce délai de 3 mois correspond à un gel commercial imposé par l'ARCEP pour laisser le temps à n'importe quel opérateur de raccorder son réseau au réseau fibre de PIXL.

Passé ce délai nous devrions avoir les premières éligibilités au cours du dernier trimestre... 2022 bien sûr.

Pour ceux qui le désirent, et qui le peuvent, il est possible de vérifier son éligibilité. Pour cela, se connecter au site de PIXL (<https://www.pixl-fibre.fr/>), saisir son adresse postale, la cartographie apparaît et la couleur de la pastille sur votre domicile indique l'éligibilité :

Gris : Non encore éligible

Bleu : Éligible.

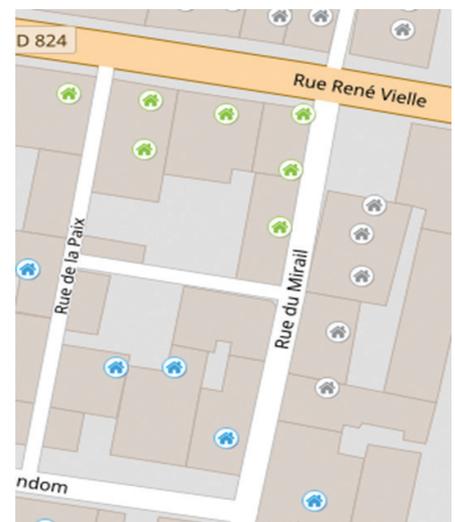
Vert : Éligible, vous pouvez contacter les opérateurs.

Si aucune pastille n'apparaît sur votre domicile, vous devez le signaler à PIXL, via la rubrique aide et contact, ou par mail.

Pour info, ARCEP signifie Autorité de Régulation des Communications Electroniques des Postes et de la distribution de la presse.

C'est une autorité administrative indépendante chargée d'accompagner l'ouverture à la concurrence du secteur des télécommunications et de réguler les marchés correspondants.

En clair, de veiller à l'exercice d'une concurrence effective et loyale au bénéfice des consommateurs sur le marché des communications électroniques.



COMMISSION FORÊT - CHEMINS - COURS D'EAU

Coupes et rénovation des chemins

La commission forêt a été très active depuis le dernier bulletin.

De belles coupes vont être réalisées sur les deux dernières parcelles de Branelongue.

Le dernier lot a été marqué un samedi matin avec nos habitués bénévoles.



Le premier lot, abattu en 2020, va bientôt être replanté en pins mais également en feuillus (*bouleaux, cormiers et chênes-lièges*) sur environ 2000m² de zones pentues afin de satisfaire à la biodiversité. C'est l'entreprise Bats qui effectuera cette replantation, après broyage des souches.

Les sociétés d'autoroute entreposent des stocks de fraiset destinés à leurs travaux de rénovation sur des zones prévues à cet effet. Elles permettent aux communes d'en utiliser pour leurs besoins propres. Ainsi, les employés communaux aidés de quelques bénévoles venus avec leur matériel (*tracteur, remorques...*) ont pu terminer le dépôt de bois de Branelongue, et réparer plusieurs chemins ruraux.

Durant l'hiver, Laurent a continué à girobroyer certains chemins ruraux, mais aussi à débroussailler les forêts communales.

Deux girobroyeurs sont utilisés, l'un vieillissant appartenant à la DFCI, qui cette année a décidé de le renouveler.

Merci à monsieur Jean Larrouy, président de la DFCI, pour cet achat, et à tous les bénévoles et employés communaux qui ont participé à ces travaux.



COMMISSION VIE SOCIALE

Un nouveau service mis en place par la commune

Le 8 avril 2022 la municipalité s'est dotée d'un minibus électrique 9 places et, lors du conseil municipal du 10 juin 2022, elle a délégué au CCAS les transports à caractères sociaux, et culturels détaillés ci-dessous avec un démarrage du service prévu en fin d'année :

- Déplacements vers les centres d'aides alimentaires
- Déplacements vers le marché du mercredi à Morcenx-la-Nouvelle
- Des sorties culturelles et de loisirs pour les adolescents, à partir de 13 ans, et pour les personnes ne pouvant se déplacer seules ou sans moyen de transport

Ces transports seront gratuits.

Quand vous lirez ce bulletin, le minibus, attendu au dernier trimestre, aura été livré. Afin d'avancer le début de ce service au mois de septembre, le CCAS doit en valider les modalités d'utilisation (*inscriptions, horaires, suivi, planning*). Une réunion exceptionnelle sera organisée en septembre à cet effet.

Les mises à disposition pour le centre de loisirs, et aux associations communales, dans le cadre de leurs activités, se feront directement en mairie.

PRÉCO-RÉNO
L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

avec France Rénov' Le service public pour mener à bien vos travaux

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR HAUTE LAIRIE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MINIZAN

GRANDS LACS
PAYS MORCENNAIS

LE SERVICE PUBLIC GRATUIT D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

www.precoreno.fr

Je contacte le conseiller
06 42 39 14 38

Je souhaite réaliser des travaux d'amélioration thermique de mon logement.

- 1 Je prends contact avec le conseiller PRECORENO qui vient à mon domicile.
- 2 Il établit un diagnostic complet de mes besoins, m'oriente sur les travaux à entreprendre et me présente les aides dont je peux bénéficier.
- 3 Sur le site www.precoreno.fr je choisis des artisans locaux grâce à l'annuaire.

Les travaux peuvent commencer !

4 Suite à la réalisation des travaux, je pourrai constater les économies d'énergies réalisées en suivant mes consommations sur le tableau de bord de mon espace personnel.

conseiller@precoreno.fr
06 42 39 14 38

Actualités et CCAS

Le 24 février 2022 la Russie envahissait l'Ukraine, transformant des milliers de civils ukrainiens en réfugiés. L'association des maires de France (AMF) et la protection civile se sont très vite associées pour réaliser une collecte nationale de produits de première nécessité (*couvertures, vêtements chauds, produits d'hygiène, de soins...*) pour venir en aide à

ces personnes.

Comme beaucoup de communes, Onesse-Laharie a participé en organisant un point de collecte aux ateliers municipaux sur deux demi-journées. Ainsi, votre générosité a permis de remplir le fourgon de la protection civile chargée du ramassage des dons. Merci à tous !

COMMISSION VIE SOCIALE

Les pénuries, les spéculations en tout genre (*la cupidité ne reculant devant rien*) provoquées par cette guerre, impactent aussi notre vie quotidienne, déjà compliquée. Sachez que les membres du CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) sont à vos côtés pour vous accompagner. Soit par de l'aide ponctuelle, soit en essayant de trouver des solutions pérennes en vous mettant en relation avec les services adéquats (*alimentaires, numérique, accès aux soins, accès aux droits...*).

Le CCAS a décidé, pour vous rencontrer, de rouvrir sa permanence, les premiers et troisièmes samedis du mois de 10h à midi, dès septembre.

Dans un registre similaire, les membres des commissions vie sociale et petite enfance s'impliquent régulièrement au niveau intercommunal. Ces travaux menés avec la CAF, et d'autres associations départementales, permettent d'identifier les fragilités de la population

en pays morcenais (*précarité, mobilité, logement...*) afin de mutualiser les moyens pour les enrayer. Des actions déjà lancées concrétisent ces travaux. Ainsi la plateforme Précoréno, créée sur plusieurs intercommunalités propose, en toute sécurité, aide et conseil en matière de rénovation énergétique des logements. Ses agents, spécialistes de l'habitat, viennent visiter vos logements sur rendez-vous, vous conseillent sur les travaux à réaliser et calculent les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Sur un autre plan, Bérénice et Arnaud, agents territoriaux du bus France Services présents tous les vendredis après-midi sur la place d'Onesse, réalisent nombreuses de vos opérations administratives. D'autres actions sont en réflexion, et nous espérons rapidement vous en faire bénéficier.



Votre service public gratuit pour la rénovation énergétique



Il est souvent difficile de se retrouver en matière de rénovation thermique :

- Démarchage abusif, ...
- Qui fait quoi ? propriétaire occupant, propriétaire bailleur, locataire, indivision, SCI, copropriété, ...
- Quels travaux ? changer le chauffage, changer les menuiseries, s'engager dans un projet complexe, ...
- Qui pour réaliser le projet ? artisans, entreprises, architecte, vous-même, ...
- Quels financements ? les aides, les prêts bancaires, mon reste à charge, ...
- Quelle rentabilité ? baisse de la facture annuelle énergétique, retour sur investissement, ...

Pour accompagner les ménages dans la rénovation thermique de qualité de leur logement, la Communauté de Communes Cœur Haute Lande et la Communauté de Communes de Mimizan ont lancé, en décembre 2017, la plateforme de rénovation thermique **PrécoRéno** : guichet unique gratuit. La **Communauté du Pays Morcenais** (comme celle des Grands Lacs) a choisi de rejoindre début janvier 2022 cette plateforme. **PrécoRéno** est donc votre **GUICHET UNIQUE** en matière de rénovation énergétique

PrécoRéno est là pour vous. Ce service public (Espace Conseil France Rénov') propose un accompagnement personnalisé gratuit aux ménages (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, locataires, ...) et aux copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique des logements. **Les conseils fournis sont gratuits, neutres, indépendants.**

Vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration thermique dans votre logement ... Comment devez-vous procéder ? Qui devez-vous contacter ? PrécoRéno c'est votre numéro unique : 06.42.39.14.38

Vous pouvez également contacter **PrécoRéno** via le site internet : <https://precoreno.fr/contact/>, ou directement par mail à : conseiller@precoreno.fr



Après ce premier contact, et si vous le désirez, le conseiller **PrécoRéno** vous proposera un rendez-vous personnalisé chez vous avant de débattre ensuite de votre futur projet.

Il s'agit du **SEUL dispositif** financé et encadré par les communautés de communes (citées précédemment) soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département des Landes et agréé FRANCE RENOV' et opérationnel sur le Pays Morcenais.

Plus d'information : <https://precoreno.fr>

Découvrez PrécoRéno en 1 minute : <https://vimeo.com/687947225>

PROFESSIONNELS : PRECORENO s'adresse aussi à vous

Vous êtes une TPE, vous dirigez un restaurant, un commerce, vous avez des bureaux, et vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration thermique de vos locaux

→ Contactez-nous.... 06.42.39.14.38



PrécoRéno et la Communauté de communes du Pays Morcenais ne cautionnent aucun démarchage ni téléphonique, ni à domicile proposant des travaux de rénovation énergétique.

Ne jamais se précipiter dans son projet mais prendre le temps de demander des devis et les comparer avec d'autres offres. Au moindre doute, contactez le service public gratuit PrécoRéno pour vous conseiller techniquement, administrativement et financièrement - 06.42.39.14.38 -

COMMISSION VIE SOCIALE

La Communauté de Communes du Pays Morcenais
vous accompagne

BUS

FRANCE SERVICES

Aide aux démarches administratives

toutes les semaines,
à Arengosse, Lesperon, Morcenx-la-Nouvelle,
Onesse-Laharie, Ousse-Suzan, Ygos-Saint-Saturnin



Permanences d'avril à juin 2022



Nouveau service itinérant en Pays Morcenais

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ? La Communauté de Communes du Pays Morcenais propose un nouveau service itinérant pour accompagner la population et lui permettre d'accéder à ses droits sur l'ensemble du Pays Morcenais.

Le bus France Services du Pays Morcenais regroupe en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services des Ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Deux agents formés vous accompagnent dans vos démarches, pour trouver des solutions immédiates à vos demandes :

- ✓ déclarer ses revenus
- ✓ établir ou actualiser son permis de conduire, sa carte grise ...
- ✓ demander une aide (allocation au logement, prime d'activité, ...)
- ✓ chercher un emploi
- ✓ préparer sa retraite
- ✓ demander un renouvellement de ses papiers d'identité
- ✓ demander un remboursement de soins ...

Les agents d'accueil France Services pourront, pour les situations les plus complexes, contacter directement les opérateurs partenaires du réseau France Services.

Vous trouverez également dans le bus France Services le matériel informatique nécessaire à une connexion Internet.

Ce service GRATUIT est accessible à tous avec ou sans rendez-vous !

Contacts et renseignements :
06.77.29.37.77 ou 07.87.09.30.37
busfranceservices@paysmorcenais.fr
Plus d'informations : www.paysmorcenais.fr



COMMISSION VIE SOCIALE

MONT DE MARSAN
↓↑ **ARJUZANX LAC**
MIMIZAN PLAGE

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
47

Toutes les infos sur ma ligne
DU 02/07/2022 AU 31/08/2022

LES ESTIVALES

Gérez vos déplacements avec **MODALIS**

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Région vous transporte

Où acheter ou recharger votre titre de transport ?

AUPRÈS DU CONDUCTEUR / A BORD DES CARS
Prévoir l'appoint : **billet de 20 € maximum autorisé.**
2,30 € le ticket 1 voyage tout public (0,40 € sous conditions de ressources et sur présentation de la carte Solidaire)
Paiement en CB sans contact pour le ticket 1 voyage tout public
1,60 € le ticket 1 voyage groupe (10 personnes et +)
4,10 € le ticket 1 aller/retour journée

SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE, EN AGENCES RRTL / TRANS-LANDES (MONT DE MARSAN ET DAX), A L'OFFICE DE TOURISME DE BISCARROSSE
Rechargement des titres (sauf ticket solidaire, groupe et aller/retour) sur la carte Passerelle ou Modalis via transports.nouvelle-aquitaine.fr (rubrique cars régionaux - Landes)

DANS LES POINTS DE VENTE
18,40 € la carte 10 voyages + 28 ans
MONT DE MARSAN
→ Maison du Fumeur - 25, place Saint Roch
→ Maison de la Presse - 3, rue Laubaner
MIMIZAN
→ Maison de la Presse - 19, place des Ormes

Où vous renseigner ?

sur transports.nouvelle-aquitaine.fr (rubrique cars régionaux - Landes)
dans les **agences RRTL et Trans-Landes**
en appelant le **0970 870 870**



CARS RÉGIONAUX LIGNE 47 LES ESTIVALES			
MONT DE MARSAN ◀▶ ARJUZANX LAC ▶▶ MIMIZAN PLAGE DU 2 JUILLET AU 31 AOÛT 2022			
JOURS DE FONCTIONNEMENT DU LUNDI AU DIMANCHE (jeudi 14 juillet et lundi 15 août inclus)			
MONT DE MARSAN Gare SNCF	10:00	MIMIZAN PLAGE Office de Tourisme	18:00
MONT DE MARSAN Jean Rostand / Arènes	10:02	BIAS École	18:15
MONT DE MARSAN Martyrs de la Résistance (Arrêt Tma)	10:05	ONESSE-LAHARIE Mairie	18:30
CAMPET-ET-LAMOLÈRE Lotissement Loustalas	10:15	MORCENX LA NOUVELLE École maternelle	18:43
SAINT-MARTIN-D'ONEY Parking Centre Culturel	10:20	MORCENX LA NOUVELLE Arjuzanx Lac	18:52
YGOS-SAINT-SATURNIN École primaire	10:28	ARENGOSSE Place	18:56
ARENGOSSE Place	10:34	YGOS-SAINT-SATURNIN École primaire	19:02
MORCENX LA NOUVELLE Arjuzanx Lac	10:38	SAINT-MARTIN-D'ONEY Parking Centre Culturel	19:10
MORCENX LA NOUVELLE École maternelle	10:47	CAMPET-ET-LAMOLÈRE Lotissement Loustalas	19:15
ONESSE-LAHARIE Mairie	11:00	MONT DE MARSAN Martyrs de la Résistance (Arrêt Tma)	19:25
BIAS École	11:15	MONT DE MARSAN Jean Rostand / Arènes	19:27
MIMIZAN PLAGE Office de Tourisme	11:30	MONT DE MARSAN Gare SNCF	19:30

Horaires donnés à titre indicatif, sous réserve des conditions de circulation.
Vélo interdit à bord. Planches de surf, bagages volumineux acceptés, dans la limite des places disponibles.
♿ Car accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), dans la limite d'un fauteuil roulant par véhicule.



En juin, nous avons enfin retrouvé nos fêtes de Pentecôte. J'y suis allé les 4 jours !

Cela a commencé avec l'école de musique (*sans couac*) la remise des clés (*enfin de La Clé*) par le maire, et après tout s'est enchaîné.

Y'a eu le trell ou le traïe (*je sais pas le dire*), les Olympiques (*Avec un super escrimeur et même des pingouins qui jouent au basket ! Si ! Si !*). J'ai bien ri. On s'est marré à la pétanque aussi et le soir, pour le spectacle j'avais pris soin de bien me placer, près de la scène hé, hé, hé.

Et puis un monde au feu d'artifice ! J'ai préféré la belote à la course cycliste, mais la belote en 4 parties... j'ai pas tout compris... Tous les jours des repas ! Qu'est-ce j'ai pu breuguer, et consommer... (*modérément bien sûr*).

Bref 4 jours où l'on a pu mettre le quotidien entre parenthèses.



Z'ont bien travaillé les gens du comité ! Alors quand en mai, ils font le tour de la commune, ouvrez leur votre porte, voyez ce qu'ils présentent et venez. Venez, participez, amusez-vous, vous trouverez toujours quelqu'un(e) pour trinquer ... à l'amitié, l'amour, la joie !



L'Onessois fatigué et heureux



AGENCE POSTALE COMMUNALE

La Poste

Le conseil municipal a signé une convention avec La Poste pour transformer le bureau de Poste en APC (*Agence Postale Communale*).

Au fil du temps le service public la poste est devenu une SA nommée Groupe La Poste.

Par le passé, l'état avait plusieurs fois tenté de fermer ce bureau et à chaque fois la mobilisation des Onessois l'en avait empêché. Ces dernières années, le groupe La Poste a progressivement réduit les heures d'ouverture en s'appuyant principalement sur la fréquentation. Nous en étions arrivés en décembre, à 12 heures d'ouverture hebdomadaires, regroupées sur les matinées des lundi mardi et mercredi.

Le conseil municipal a donc décidé de prendre à sa charge ce service en ouvrant une APC, en signifiant toutefois, aux représentants de La Poste qu'une nouvelle fois les territoires se substituaient aux services publics.

Cette APC sera ouverte au public du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h. Elle se situera dans l'actuelle salle du 3^{ème} âge, et la municipalité recrutera un nouvel agent au service administratif pour en assurer l'accueil. 80 % des services d'un bureau de poste seront effectués, de la vente de

timbres au dépôt ou retrait d'espèces. Cette APC sera également dotée d'un Point d'Accès Numérique en libre-service qui permettra aux Onessois de disposer d'un outil informatique pour leurs propres besoins. Il viendra en complément, du conseiller numérique de la Communauté des Communes présent tous les mardis à la Médiathèque, et du bus France Services du vendredi.

Côté finances, La Poste s'engage à verser à la commune 1209€ par mois, pendant 9 ans, auxquels s'ajoutent une indemnité de démarrage de 3627€, la prise en charge des travaux nécessaires à la mise à niveau du local ainsi que la fourniture du mobilier, des matériels et réseaux informatiques. Cette convention est renouvelable une fois. La Poste dispense aussi une formation et un accompagnement aux agents chargés d'assurer le service.

L'ouverture se fera courant septembre, le bureau fermant ces portes la veille de la date fixée. Nous étudions des solutions de repli pour les associations qui utilisaient la salle.

Par cette Agence Postale Communale, l'objectif est de garder le service postal dans le domaine communal tout en améliorant l'offre de service, et en proposant des services numériques supplémentaires.

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement Général sur la Protection des Données est une réglementation issue de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, applicable depuis le 25 mai 2018 et désormais obligatoire.

Le but de cette réglementation est de sécuriser les données personnelles des administrés que la mairie est susceptible de collecter, ainsi que le traitement qui en est fait.

Quelques exemples de données personnelles qui peuvent être collectées :

Nom
Prénom
Age
Adresse
Date de naissance
Téléphone
Mail
Numéro de sécurité sociale etc.

Quelques exemples de traitement :

Collecte
Consultation
Transmission
Extraction de données etc.

Un traitement de données doit avoir un objectif, une finalité.

Exemples :

- Quand le secrétariat de mairie extrait de ses fichiers la liste des aînés pour collecter leurs souhaits en fin d'année (*colis ou repas*) et les transmet à la commission sociale, on voit bien l'objectif et la finalité. Cependant, ce fichier contient des noms, des adresses et des dates de naissance. C'est donc un traitement de données personnelles assujetti à la protection des données (*RGPD*) qui nous interdit d'utiliser ce fichier à d'autres fins telles que la transmission à des associations type aide à la personne.

- Quand des parents viennent en mairie déclarer la naissance de leur enfant, il leur est demandé leur consentement pour publier cette naissance à la rubrique état civil du bulletin municipal.

D'une manière générale, l'utilisation de données à caractère personnel doit faire l'objet, de la part de l'utilisateur :

D'un accord préalable libre = sans contraintes.

Spécifique = pour un seul traitement et une seule finalité.

Éclairé = accompagné des explications nécessaires.

Univoque = le consentement doit être donné par une déclaration ou tout autre acte positif clair.

Au cours des prochains mois nous allons travailler à mettre en place ces principes dans tous les traitements de données que nous serons amenés à effectuer. Cela passera par des affichages informatifs en mairie, ou des mentions ajoutées sur les documents que vous êtes susceptibles de remplir lors de vos demandes.

› État-civil

NAISSANCES :

- 04 janvier : Lya FOURNIÈ DUCOUT
filles de Julien, Jean-Marie, Marc FOURNIÈ et de Laetitia DUCOUT
- 25 janvier : Camille LESBATS
filles de Mathieu LESBATS et de Chloé CASTAING

Cette liste a été établie à l'aide des avis parvenus en mairie.

MARIAGE :

- 22 janvier : Jean, Paul DULUC et Isabelle, Nelly GUIDOLIN
- 16 avril : Samuel, Christophe PRAUD et Lucie, Josiane SOUQUET
- 16 avril : Guillaume, Pascal, Michel, Patrick MARTINAIS et Melen, Elodie VAUNOIS
- 27 mai : José-Luis CHRETIEN et Mélanie INFANTE
- 11 juin : Loïc, Brice, Frédéric AGASSE et Christelle CHAMBRES
- 09 juillet : Alexis, Gilbert CONDRO et Elise, Pauline, Claire BOITTIN

DÉCÈS (domiciliés à Onesse-Laharie) :

- 05 mars : Irène DUBOSCQ
- 16 mars : Nicole JOUTANG
- 12 avril : Alain LE PIVERT
- 15 avril : Christiane, Marie MATZ
- 10 juin : Nadine, Yvonne, Renée NÉDÉLEC
- 19 juin : Marie-Hélène SENTUC

DÉCÈS (pensionnaires de la Maison de retraite) :

- 11 janvier : Jeanne, Marie LAPORTE
- 19 février : Rose, Jeanne PECCATE
- 27 février : Thérèse, Marie, Adrienne MENNESSIER
- 21 avril : Kocia LE BACQUER
- 01^{er} mai : Albert, Ernest, Charles HERBIN
- 03 juin : André, Georges, Gabriel COMBE
- 07 juin : Suzanne, Honorine, Catherine DUSSEL
- 02 juillet : Jeanne, Annie NAIVIN

DÉCÈS (A63) :

- 29 juin : Joaquim DA SILVA CASTELO



HORAIRES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

du Lundi au Vendredi 8h30 - 12h30 / 13h - 17h

N° Tél. astreinte : 06.49.58.02.92

HORAIRES DU SERVICE TECHNIQUE

Horaires de base : 8h - 12h / 13h30 - 16h30

Horaires Juillet - Août : 7h - 12h / 13h - 15h

HORAIRES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Vendredi de 15h à 20h

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h

Mercredi : 15h30 - 18h

Vendredi : 15h30 - 18h

Samedi : 9h30 - 12h

HORAIRES DÉCHETTERIE

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 9h - 12h

Samedi : 9h - 12h

Directeur de publication : Frédéric PRADÈRE

Rédaction et crédits photos : Mairie d'Onesse-Laharie

Conception et impression : KLUK concept - Tél. 06 87 57 59 67

Papier recyclé - Juillet 2022 - N° de l'ISSN 2725-3899